

cette entente. Un organisme de vérification canadien a été établi pour examiner tous les aspects de ce Traité. Le régime de vérifications prévues pourrait devenir l'élément le plus durable de l'EFCE et la pierre angulaire du nouveau cadre de la sécurité européenne.⁶

Pendant les audiences du Comité permanent de la Défense nationale sur le rôle du Canada en ce qui concerne les mesures propres à accroître la confiance et dans les processus de vérification en Europe, il a été occasionnellement question du Traité FCE⁷.

⁶Débats de la Chambre des communes, 18 décembre 1990, p. 16933.

⁷Voir : Comité permanent de la Défense nationale, *Procès-verbaux et témoignages*, n° 32-35, 1990.